

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 2 (1908-1909)
Heft: 20

Rubrik: La musique en Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme Bruxelles, doit fournir aux compositeurs français une scène moins fermée et moins encombrée que les scènes officielles de Paris.

Le public a trop de prévention contre les scènes suisses, trop petites, lui semble-t-il, pour créer des œuvres fortes. Et pourtant plus d'un grand ouvrage a été joué pour la première fois en Suisse.

L'argent n'est pas tout au théâtre, le luxe n'est pas l'art, l'intelligence et la culture artistique d'un directeur font plus que les subsides officiels ou les libéralités aléatoires et capricieuses des Mécènes. On ne saurait exiger assez de beauté sur les scènes de nos grandes villes. La beauté est une force à laquelle les races les moins affinées finissent par céder. La Suisse ne manque ni de culture ni de goût passionné pour la musique et le spectacle. La routine et l'incurie des commerçants de théâtre ont dégoûté trop longtemps les amateurs les plus indulgents de l'art lyrique. Il faut de la part des directeurs un effort patient et énergique pour ramener cette élite qui impose toujours à la masse pesante, mais bénévole du gros public, son jugement et son goût.

L'unique scène lyrique de la Suisse française doit avoir sa place dans le mouvement artistique. Des programmes intelligents, des interprétations vivantes et originales lui donneront sa signification personnelle, mais pour cela, il ne faut pas mettre une saison nouvelle sous le vocable de *Madame Butterfly* ou de la *Veuve joyeuse* !

RENÉ MORAX.

La *Vie Musicale* publiera dans son prochain numéro un article de M. AMÉDÉE BOUTAREL : *L'impossibilité d'être artiste*.

La Musique en Suisse.

L'Orchestre Symphonique du Casino de Lausanne-Ouchy.

Le communiqué suivant a été adressé aux journaux le 16 juillet dernier :

« Le conseil d'administration du Casino de Lausanne-Ouchy vient de terminer les pourparlers au sujet de l'organisation de l'orchestre.

Les conventions passées avec les chefs d'orchestre ont été signées hier.

Le conseil d'administration confie la direction des concerts d'abonnement, qui auront lieu comme par le passé au Casino-Théâtre, à M. Ernest Bloch, compositeur de musique à Genève.

M. Carl Ehrenberg, compositeur et chef d'orchestre à Dresde, assumera la direction générale de l'orchestre. Il sera secondé, pour cette tâche importante, par M. Giroud, désigné comme second chef d'orchestre, et par M. Dal Monte, chargé plus spécialement des concerts donnés dans les hôtels.

Quelques notabilités de notre ville ont bien voulu accepter de faire partie de la commission musicale, instituée par le conseil d'administration du Casino.

Cette commission veillera à conserver à notre orchestre le degré de culture élevé qu'il possède aujourd'hui, et sera d'un précieux concours pour le choix des différentes œuvres qui figureront au programme.

Cette commission est composée de MM. J. Nicati, directeur du Conservatoire ; E. Combe, rédacteur ; E. Dind, docteur ; A. Denéréaz, professeur ; F. Bonjour, rédacteur ; A. Suter ; J. Sumser, hôtelier. »

La combinaison à laquelle le conseil d'administration du Casino de Lausanne-Ouchy a abouti après de nombreux pourparlers, n'est pas du goût de tout le monde. Il fallait s'y attendre. On verra d'autre part de quelle manière M. Edouard Combe la justifie, en qualité de membre de la commission musicale instituée par le dit conseil. Pour juger de la valeur de la « machine », nous attendrons la mise en marche de ses rouages quelque peu compliqués. Contentons-nous donc pour le moment de souhaiter la bienvenue aux quatre chefs élus, en indiquant ou en rappelant à nos lecteurs les antécédents de chacun d'eux :

M. Ernest Bloch

est né à Genève le 24 juillet 1880. À l'âge de sept ans déjà, ignorant du piano et de la théorie musicale, il composait des pièces de musique notées en une écriture conventionnelle qu'il avait forgée de toutes pièces et dont la conception dénotait chez son auteur un esprit créateur vraiment singulier. Il commença ses études musicales en 1893 avec M. E. Jaques-Dalcroze et les poursuivit jusqu'en 1897. A cette époque il alla à Bruxelles où, suivant les cours de violon d'Eugène Ysaye qui s'intéressait fort à lui, il continua ses études de contrepoint sous la direction du compositeur belge, F. Rasse.

En 1899, M. Ernest Bloch entra à Francfort-sur-le-Main dans les classes du professeur Iwan Knorr qui lui enseigna surtout la pratique des formes musicales. Mais les sympathies du jeune compositeur suisse étaient si fermement acquises au mouvement jeune-français et à l'école alors naissante de Richard Strauss, qu'à la suite de discussions courtoises et artistiques avec son professeur, M. Ernest Bloch renonça à l'enseignement du maître francfortois, qu'il quitta du reste en bons termes et se décida à suivre le drapeau de l'école musicale avancée. Il n'en est pas moins un fanatique de Beethoven et de Bach dont il a étudié les œuvres à fond.

Ses compositions peu nombreuses témoignent d'une éducation classique approfondie en même temps que de tendances personnelles très révolutionnaires. M. Ernest Bloch paraît de tous les jeunes compositeurs suisses un de ceux qui sont appelés au plus brillant avenir. Aucune de ses œuvres n'est encore éditée. Il a néanmoins composé diverses pièces importantes pour violon et piano, des lieder, des morceaux pour piano seul et pour quatuor, un quatuor d'archets, une symphonie (dont deux mouvements ont été exécutés, sous les auspices de l'A. M. S., à Bâle, en 1903), une *Orientale* pour grand orchestre, des *Danses populaires* pour orchestre et plusieurs poèmes symphoniques : *Vivre... aimer!* (Genève, Association des Musiciens suisses, 1901), *Hiver, Printemps* connus tous deux à Lausanne et ailleurs, etc. Il achève en ce moment, ainsi que nous l'annoncions il y a peu de temps, un grand ouvrage scénique, reçu à l'Opéra-Comique de Paris, d'après *Macbeth* de Shakespeare.

M. Carl Ehrenberg.

(Au moment où nous mettons sous presse, la biographie de M. Carl Ehrenberg ne nous est pas encore parvenue. Nous la publierons dans notre prochain numéro. Très apprécié déjà comme compositeur, chef d'orchestre plein de talent et de vie, M. C. Ehrenberg ne peut manquer de répondre à l'attente du comité qui l'a choisi.)

M. Auguste Giroud

est bien connu des Lausannois et de tous les habitués des concerts de l'« Orchestre Symphonique ». Né à Lausanne même en 1874, il a fait ses premières études musicales sous la direction de M. Ch. Brandt, un vétéran de l'ancien « Orchestre de la Ville », pour la flûte, et sous celle de M. R. Herfurth pour l'harmonie. Issu d'une famille où l'art était tenu en haute estime — l'un de ses ancêtres, Ludwig Hofer, fut un sculpteur de mérite — le jeune musicien partit bientôt pour Weimar. Il y étudia pendant trois années la flûte, le violon, le piano et l'harmonie, puis il alla se perfectionner à Paris et à Milan. M. Auguste Giroud a fait avec succès de nombreuses tournées de concerts à l'étranger, notamment en Allemagne où divers engagements l'appelaient encore ces dernières années.

On sait que depuis la fondation de l'« Orchestre symphonique », M. Auguste Giroud occupe avec beaucoup de distinction le pupitre de flûte solo. Il y remplissait également les fonctions de second chef. Il conservera donc la même situation dans le nouvel orchestre et y ajoutera, nous dit-on, celle d'administrateur de l'« Orchestre symphonique du Casino de Lausanne-Ouchy ».

M. Emilio Dal Monte

a, malgré son jeune âge, une carrière musicale déjà bien remplie. Il commença néanmoins par faire des études de droit à Padoue et possède son diplôme d'avocat. Mais, tout en se préparant au barreau, M. Dal Monte — qui est né à Vicence le 17 avril 1870 — étudia avec passion la musique, violon, piano et, sous la direction d'un maître bien connu, Orefice, l'harmonie et la composition. En 1890, il entra comme premier violon dans l'Orchestre de la Scala de Milan. Au cours des sept années qu'il y passa, il déploya une activité très diverse pendant les longs intervalles des saisons théâtrales : tournées à travers l'Allemagne et la Suisse (Genève, sous la direction de Mascagni), direction de saisons d'opérette, saisons de Lucerne sous la direction du maestro Fumagalli, puis comme chef de l'orchestre de l'Hôtel National. De 1897 à 1898, M. Dal Monte dirigea la musique du Riviera-Palace de Nice ; il passa l'année suivante à l'hôtel Gallia, à Cannes, puis au Café de la Couronne, à Genève. Enfin le 1^{er} octobre 1900, il entra à Lausanne dans l'orchestre Maritza, qu'il reprit ensuite pour son compte, sous le nom d'« Orchestre des Hôtels ».

On le voit, c'est l'homme de la situation, le musicien qui sait par expérience que, jouée avec grâce et entrain, la « musiquette » même peut mêler un peu de joie à toute notre tristesse contemporaine.

Nous avons reçu de M. Ed. Combe la lettre suivante. Bien qu'elle eût dû être adressée en réalité à la « Gazette des Etrangers », nous la publions dans l'idée qu'elle intéressera la plupart de nos lecteurs :

Lausanne, 26 juillet 1909.

Mon cher Humbert,

Le rédacteur allemand de la *Gazette des Etrangers*, parlant de la nomination des chefs de l'Orchestre symphonique, émet des doutes sur la viabilité d'une telle combinaison. Je cite :

« La nouvelle organisation donne à réfléchir. Il y aura un chef principal, un chef pour les concerts d'abonnement au théâtre, un second chef et un autre chef encore pour les concerts dans les hôtels. On dit en Alsace : « Si cela marche, je consens à m'appeler Joseph ». On est tenté de s'exprimer de même ici. Nous ne croyons pas qu'un pareil système puisse durer et contribuer à maintenir dans l'orchestre l'unité qui est la première condition d'exécutions de premier ordre. Et de ce côté, il y a beaucoup, beaucoup à faire. L'orchestre n'est plus à la hauteur où il se trouvait au temps de Birnbaum et de Hammer ; c'est le jugement général et il n'est pas besoin d'être grand connaisseur pour s'en apercevoir ».

Comme membre de la commission musicale de l'Orchestre du Casino Lausanne-Ouchy, je voudrais expliquer à l'auteur de ces lignes la raison de la mesure qu'il blâme. Et tout d'abord il est certain que la nouvelle exploitation de l'orchestre différera sur plusieurs points de l'ancienne. Un orchestre qui ne joue que deux fois par semaine, trois au maximum, qui peut consacrer tout son temps à la préparation de ces rares concerts, est évidemment, au point de vue artistique, dans une situation privilégiée. Telle a été la situation de l'Orchestre symphonique sous Hammer et Birnbaum. Telle était la situation de l'orchestre du prince Esterhazy sous Haydn ; telle est encore la situation de quelques chapelles princières. Mais, dans ces conditions, il est impossible qu'un orchestre couvre ses dépenses, et si la chose a pu marcher à Lausanne, c'est uniquement, ainsi que le reconnaît du reste le rédacteur de la *Gazette des Etrangers*, à la générosité d'un mécène qu'on le doit.

Mais un particulier, à moins de disposer de ressources immenses, ne peut pas indéfiniment supporter pareille charge. La ville de Lausanne se déclarant dans l'impossibilité d'assurer l'entretien complet de l'orchestre, il a fallu, pour sauver celui-ci, recourir à une combinaison assurant l'avenir financier de l'institution, mais évidemment moins favorable au point de vue strictement artistique. C'était à prendre ou à laisser : un orchestre moins privilégié ou pas d'orchestre du tout. Le nouvel orchestre, pour compenser à la société du Casino les sacrifices qu'elle consent, devra jouer davantage, son service sera plus pénible et le côté artistique se doublant désormais d'un côté commercial, ne pourra qu'au prix de très gros efforts être maintenu à un niveau à peu près égal à celui du passé.

Il est devenu en particulier tout à fait impossible de confier à un seul chef la direction de tous les concerts. Un musicien d'orchestre peut jouer deux fois par jour. Un chef d'orchestre ne peut le faire que s'il s'agit de musique légère, sans signification d'art supérieure. Le problème qui se posait était donc le suivant : ou bien n'avoir qu'un chef titulaire, véritable artiste, mais auquel on ne demanderait de diriger qu'un nombre très limité

de concerts, laissant tout le gros du travail courant à des sous-ordres; ou bien partager le travail entre deux ou plusieurs chefs titulaires, chacun avec son département bien délimité.

C'est de cette dernière façon que l'on procède toutes les fois qu'il s'agit d'assurer l'exploitation d'un grand orchestre obligé de gagner sa vie par son seul travail. Tel est le cas en particulier de l'Orchestre philharmonique de Berlin, pour ne citer que le plus connu, où chaque genre de concerts est dirigé par un chef spécial.

La première solution a été envisagée tout d'abord. Mais les bons chefs d'orchestre auxquels on s'est adressé ont estimé que diriger les concerts d'abonnement et les concerts du mercredi, plus, éventuellement, quelques autres concerts de musique sérieuse, était un travail suffisant. Tous ont été d'avis que cinquante concerts artistiques par an est le maximum de ce qu'on peut demander à un directeur conscientieux. Restait un très grand nombre de concerts à abandonner à des sous-chefs, et l'on ne pouvait demander à celui qui fonctionne actuellement et qu'il n'était pas question de remercier, M. Giroud, d'assumer un travail aussi considérable sans renoncer complètement à son activité comme première flûte, ce qui eût été pour l'orchestre une perte irréparable.

C'est alors que s'est présentée une combinaison par laquelle il nous a paru possible de sauvegarder mieux l'avenir artistique de l'orchestre, en réservant à un artiste de grand mérite les seuls concerts d'abonnement, et en faisant appel à un autre artiste, de grand mérite également, pour les concerts du mercredi, et la direction générale du reste de la musique. Grand travailleur, jeune et actif, M. Ehrenberg se sent capable, sans négliger le côté artistique des concerts à grand orchestre, d'organiser tout le service musical du Casino, ce qui nous est une garantie que ce service ne dégénérera pas en «bastringue», mais conservera, jusque dans ses manifestations les plus modestes, de la tenue et un cachet d'art. Les concerts du mercredi et quelques concerts extraordinaires au théâtre permettront du reste à M. Ehrenberg de donner sa mesure entière comme artiste et comme directeur.

En mettant à part huit concerts par an, en les confiant à un musicien aussi remarquable que M. E. Bloch, qui pourra les préparer à loisir et concentrer sur eux tout son effort, la commission musicale a eu surtout en vue d'aller au devant des craintes du rédacteur de la *Gazette des Etrangers*, de réserver au grand art un refuge, un palladium, d'empêcher, si faire se peut, toute déchéance du niveau artistique des concerts symphoniques de Lausanne.

La combinaison plaçant à côté de M. Bloch non un inférieur, mais un égal, en la personne de M. Ehrenberg, aura, nous l'espérons, pour conséquence de susciter entre ces artistes, non pas une rivalité qui exclut l'étroite délimitation de leurs sphères respectives, mais une saine émulation artistique, très avantageuse pour la qualité de nos concerts. Il est probable que chacun des deux chefs se révélera bientôt supérieur dans une certaine spécialité et que nous aurons le plaisir de goûter ainsi de bonnes auditions dans des genres différents, au lieu de voir les programmes s'orienter trop exclusivement dans une direction unique.

En résumé, un seul chef n'était pas possible, aucun chef ne pouvant donner de bons concerts artistiques en dirigeant quatorze fois par semaine. Au lieu d'un chef principal avec trois ou quatre sous-ordres, nous aurons deux bons chefs et un premier sous-chef, avec un chef pianiste pour les concerts d'hôtel. De cette façon, les quatorze concerts auront lieu, à raison de deux services par jour, et chaque directeur pourra néanmoins apporter à la préparation de sa tâche artistique le temps et le soin nécessaires.

Bien à vous,

EDOUARD COMBE.

La Musique à l'Etranger.

ALLEMAGNE

10 août.

La saison n'est plus à la musique, elle est aux théâtres en plein air et aux festspiele. Il y en a une fameuse séquence! Et ils ne sont que diversement musicaux. Enumérons:

A Eger, et à Altdorf, près Nuremberg, les cortèges dont Wallenstein est le héros et pour lesquels le Dr Heinrich Schmidt de Bayreuth (celui qui vient, avec M. Ul. Hartmann, d'édition chez Klöpper, à Leipzig, une brochure d'anecdotes locales intéressantes parce qu'on y suit le Maître dans sa vie au jour le jour, sur *Wagner à Bayreuth*), pour lesquels donc le Dr Schmidt a recherché et transcrit les musiques authentiques du XVII^e siècle. Le charmant Petit-Bayreuth classique de Thuringe, Lauchstädt: la Société Goethe a donné quelques représentations choisies de trois pièces rares du poète: le *Satyre*, *Pandore* et le prologue *Ce que nous apportons*, sur la scène modernisée par Max Reinhardt, du théâtre